

L'Arithois



Juillet 2019

Le mot du maire

En ce mois de juillet 2019 alors que se profilent au printemps 2020 les prochaines échéances électorales, je me permets de faire le point sur différents dossiers.

Le projet de nouvelle mairie a été abandonné en raison d'un coût prohibitif.

Les nouvelles règles strictes et précises des marchés publics s'appliquent désormais dès 25000 Euros cela entraîne une plus grande lourdeur administrative pour les petits marchés.

Selon ce processus nous avons récemment engagé deux dossiers :

- L'isolation de la cure devenait nécessaire suite au renchérissement du coût de l'énergie, les travaux ont démarré mi- juin.
- En raison de la vétusté du parquet de la salle des fêtes nous avons engagé un programme de rénovation de celle-ci. Les travaux, au stade de l'appel d'offre devraient être effectués cet été.

Concernant l'adressage chaque logement dispose désormais d'un nom de rue et d'un numéro. Le fichier définitif, après dernières corrections est en instance de transmission à l'administration.

Côté église après réalisation d'un chauffage performant puis la réfection des vitraux nous étudions la rénovation de l'éclairage et des peintures (avec mises aux normes).

A l'école nous avons ouvert en septembre une troisième classe. Malheureusement en raison de la baisse du nombre d'élèves prévue, l'académie nous a informé que cette classe serait fermée dès la rentrée prochaine.

J'en profite ici pour remercier Elise pour son engagement auprès des enfants. Les parents que j'ai rencontrés m'ont fait part du regret de la voir partir.

Nous avons déposé un dossier et avons été retenus pour la mise en place de l'école numérique en milieu rural. Ce dossier est subventionné à hauteur de 50 %. La mise en œuvre sera effective à la rentrée.

En Bauges nous avons été pionniers dans l'extinction de l'éclairage public de 23 H à 5 H. Je constate que de nombreuses communes ont suivi notre exemple.

Les communes de St François de Sales et d'Arith sont à l'origine de la mise à disposition par Grand Chambéry d'un broyeur à végétaux. Cette initiative rencontre un franc succès.

Du côté de l'agglomération, le PLUi démarré du temps de la communauté de communes des Bauges a été repris et fusionné au sein de celui de Grand Chambéry. Le zonage et le règlement ont été arrêtés.



Une enquête publique est engagée (du 17 juin au 8 août). Durant cette période chacun pourra faire part de ses remarques. Les dossiers papier seront déposés dans 8 sites de l'agglomération. En Bauges les sites retenus sont :

- L'antenne de Grand Chambéry au Châtelard
- La mairie puis l'école d'Ecole en Bauges

Ils seront par ailleurs consultables sur un registre dématérialisé.

Les réunions relatives à la fusion se sont poursuivies afin de préciser les modalités pratiques et financières. L'agglomération n'ayant pas voulu prendre certaines compétences les Maires baujus ont dû constituer un SIVU qui est officiel depuis le 1^{er} janvier 2019. Il gère désormais le volet social (enfance, jeunesse, sport) dont la halte-garderie des Amis des Bauges, le gymnase du Châtelard, le terrain de foot de Lescheraines.

Avec l'équipe municipale que je remercie ici pour son engagement je vous souhaite à toutes et à tous de passer un été agréable.

PIERRE GERARD



AGRICULTURE, FORET :

- ✚ GERARD Pierre
- ✚ DAVAT Christian
- ✚ CLERT Pascal
- ✚ FRAIX-BURNET Jean-Philip
- ✚ GRUMEAU Monique

AFFAIRES SCOLAIRES, SPORTIVES, CULTURE :

- ✚ CAMPILLO Didier
- ✚ COCHET Christelle
- ✚ FRAIX-BURNET Jean-Philip
- ✚ MORAND Julie

FINANCES :

- ✚ GERARD Pierre
- ✚ LEON Jean-Michel
- ✚ TRAHAND Cécile
- ✚ GRUMEAU Monique
- ✚ GUEYRAUD Bernadette

PATRIMOINE, URBANISME, TRAVAUX, AMENAGEMENT :

- ✚ FRAIX-BURNET Jean-Philip
- ✚ GERARD Pierre
- ✚ CLERT Pascal
- ✚ DAVAT Christian
- ✚ LEON Jean-Michel

COMMUNICATION :

- ✚ COCHET Christelle
- ✚ CAMPILLO Didier
- ✚ MORAND Julie
- ✚ GUEYRAUD Bernadette
- ✚ GRUMEAU Monique

DELEGUES COMMUNAUTE DE COMMUNES :

- Titulaires : ✚ GERARD Pierre
- Suppléant : ✚ CAMPILLO Didier

DELEGUES PNR :

- Titulaire : ✚ LEON Jean Michel
- Suppléant : ✚ GUEYRAUD Bernadette

DELEGUES SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DES BAUGES :

- Titulaires : ✚ TRAHAND Cécile

MEMBRES CCAS :

- Président : ✚ GERARD Pierre
- Membres : ✚ CAMPILLO Didier, COCHET Christelle,
GRUMEAU Monique, GUEYRAUD Bernadette

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

- Président de droit : ✚ GERARD Pierre
- Représentant du Président : ✚ CAMPILLO Didier
- Membres titulaires :
 - ✚ CLERT Pascal
 - ✚ FRAIX-BURNET J-Philip
 - ✚ TRAHAND Cécile
- Membres suppléants :
 - ✚ GUEYRAUD Bernadette
 - ✚ LEON Jean-Michel
 - ✚ COCHET Christelle



Informations importantes

Mairie d'Arith tél 04 79 63 32 15
www.mairie.arith@wanadoo.fr

Le secrétariat est ouvert : le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
le vendredi de 18 h 00 à 20 h 00

Une permanence téléphonique est assurée le mardi et le vendredi de 9h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Les personnes souhaitant rencontrer Monsieur le Maire sont invitées à contacter le secrétariat pour convenir d'un rendez-vous.

La secrétaire de mairie : Bernadette ROCHE CATTIN

Bibliothèque : La bibliothèque est ouverte : le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00
le vendredi de 16 h 30 à 19 h 00

Communication :

Si vous souhaitez être informé sur les nouvelles importantes de la commune, envoyer un mail à mairiearith@gmail.com pour être inscrit sur la liste de diffusion.

Les tarifs de location :

- Salle des fêtes seule 120€ avec une caution de 250€ + 200€ de caution pour le ménage
 - Salle et cuisine 220€ avec une caution de 500€
(Dans les deux cas 20€ de chauffage supplémentaire)
- Les associations intercommunales pourront bénéficier de la salle des fêtes (sans la cuisine) pour un montant de 50 €
Chauffage de l'église 50 € si elle est utilisée pour des concerts payants



Concession au cimetière (30 ans) : 185€ /m²

Columbarium (30 ans) : 500€

Déneigement au particulier : 12€ (par passage, voir condition en mairie)

Ramassage ordures ménagères : Vendredi matin

Nounous : COCHET Christelle : 06.14.08.86.47
LEON Laurence : 06.78.59.98.25
MORAND Catherine : 04.79.63.84.98





Antenne des Bauges



Dans le cadre de la fusion entre Chambéry métropole et la communauté de communes du Cœur des Bauges, aujourd'hui Grand Chambéry l'Agglomération, les élus ont souhaité maintenir des services pour garantir une proximité pour les habitants des Bauges et conserver une antenne, "l'antenne des Bauges", située dans le même bâtiment, avenue Denis Therme, au Châtelard.

Pour toutes vos démarches relatives à l'eau et à l'assainissement, aux ordures ménagères, au transport scolaires, au taxi collectif, vous pourrez continuer à les effectuer au sein de cette antenne. Ce service de proximité a également en charge la gestion des équipements sportifs du territoire, l'accès à la pépinière d'entreprise, l'organisation de la consultance architecturale et l'accueil de la Permanence CER France et du conciliateur de justice.

CONSULTANCES

Afin de vous aider dans vos démarches en tant que professionnel ou particuliers, différents intervenants extérieurs tiennent des permanences au sein de notre structure.

MON PASS'RENOV

Vous avez des questionnements liés à un projet de rénovation ?

Prenez RDV à l'antenne des Bauges, un conseiller Info Energie se déplace une fois par mois pour vous apporter des réponses techniques.

Dans le cadre de l'opération mon PASS' RENOv, un conseil gratuit et personnalisé vous sera apporté pour répondre à vos questions en matière d'économies d'énergie, d'isolation, de chauffage, d'énergies renouvelables, etc. Demandez ce RDV en amont de votre projet, amenez plans, devis, photos... pour que le conseiller puisse étudier avec vous les solutions adaptées à votre situation. Il pourra aussi vous guider dans vos démarches et vos recherches d'aides financières.

Lancé en 2017 pour 3 ans, mon PASS' RENOv aide les habitants de Grand Chambéry à améliorer les performances énergétiques de leur habitat et certains projets de rénovation dans les Bauges ont déjà pu bénéficier de ce soutien.

Ce service est totalement gratuit.

ARCHITECTE-CONSEIL

Particuliers, pour vos projets de construction ou d'aménagement dans les Bauges, rencontrez l'architecte-conseil au début de votre projet.

Grand Chambéry a mis en place, en partenariat avec le CAUE de la Savoie, un service de consultance architecturale. Monsieur Yves BONNOT, spécialiste, vous accompagnera dans vos démarches. Son rôle n'est pas de concevoir votre futur habitat mais il pourra vous informer des contraintes réglementaires liées à notre territoire, vous apporter des solutions fonctionnelles et/ou des conseils énergétiques. Ce service est totalement gratuit.

La mairie vous conseille de rencontrer l'architecte-conseil avant chaque dépôt de demande de travaux ou permis de construire, cela vous fera gagner du temps dans votre démarche.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez recourir à un conciliateur de Justice. C'est un moyen simple, rapide et efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable qui pourra recevoir l'homologation du juge. Cette démarche n'entraînera aucun frais pour les parties.

Comment le rencontrer ?

Dans les bureaux de l'antenne des Bauges au Châtelard tous les 1ers mardis de chaque mois de 9h à 12h.

Uniquement sur RDV au 04 79 54 81 43.

Qui est-il ?

C'est un auxiliaire de Justice bénévole. Il est nommé par le Premier Président de la Cour d'appel, sur proposition du juge d'Instance. Il présente toutes les garanties d'impartialité, de discrétion et d'équité. Il a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Il peut vous renseigner. Il peut se rendre éventuellement sur les lieux pour proposer une solution adaptée.

Quels sont ses domaines d'intervention ?

Dans tous les différends portant sur des droits dont les parties ont la libre disposition ou autrement dit, qui ne sont pas d'ordre public (comme le nom, la filiation etc...) et dont le montant du préjudice ne dépasse pas 4 000 €.

En voici quelques exemples :

- Rapports bailleurs-locataires
- Problèmes de copropriété
- Querelles de famille
- Conflits dans les relations de voisinage
- Problème de mitoyenneté
- Hauteur et distances des arbres, des haies
- Servitudes (droit de passage, droit de vue, écoulement des eaux)
- Bornage (limite de propriété)
- Désaccord opposant un consommateur à un professionnel
- Mauvaise exécution d'un contrat (délais, garantie)
- Vente de véhicule (vices cachés)
- Travaux, dommages ou malfaçons
-

Le conciliateur n'est pas compétent pour les litiges entre une personne et l'Administration. Si tel est votre cas, vous devez vous adresser au délégué du défenseur des droits. Du même pour les problèmes concernant l'état civil et la famille (divorce, reconnaissance d'enfant...) qui sont du ressort du juge aux affaires familiales.

Lors de cette démarche commune, il s'efforcera de vous aider à renouer le dialogue et à rechercher un compromis qui respectera les intérêts de chacun et pourra ainsi déboucher sur un accord acceptable. Chacune des parties à la conciliation extra judiciaire peut se faire accompagner d'une personne de son choix ou un avocat.

Le conciliateur de justice ne juge pas.

Le débat est toujours contradictoire. Chaque intéressé peut s'exprimer.

Aucune mesure contraignante ou coercitive n'est prise par le conciliateur. L'ensemble des propos tenu pendant l'exposé des faits reste confidentiel même au niveau du juge.



Le transport dans les Bauges

TRANSPORT SCOLAIRE

Le dossier d'inscription est à remettre à l'antenne des Bauges. Il est disponible auprès des services de l'antenne ou téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.synchro-bus.fr/Se-deplacer/Toutes-les-lignes-scolaires> (formulaire d'abonnement annuel scolaires Cœur des Bauges).

Retrouvez également le règlement, les horaires et les tarifs.

Garde partagée : pensez bien à remplir le formulaire.

Pour les lycéens, rendez-vous sur le site www.auvergnerhonealpes.fr

OUVERTURE DU TRANSPORT SCOLAIRE AU PUBLIC

Les circuits de transport scolaire sont accessibles à tous sous certaines conditions

- sur présentation d'un ticket unitaire à se procurer auprès de l'antenne des Bauges.
- uniquement sur les circuits collège pour les personnes adultes.
- en fonction des places disponibles et aux arrêts existants.
- Coût : 1,40 € par personne et par trajet.

Réservation impérative la veille avant 12h auprès de l'antenne des Bauges (pendant les heures d'ouverture)

TRANSPORT A LA DEMANDE - TAXI COLLECTIF

Ce transport vous permet d'accéder à vos services sur le territoire des 14 communes du Cœur des Bauges (marché, supermarché, médecin, pharmacie, dentiste, coiffeur, ...) et de rejoindre les arrêts de la ligne régulière C6.

Quand : Les **mardis** et les **vendredis**

- de 9h à 12h pour les courts déplacements sur le plateau
- en journée pour rejoindre les arrêts de la ligne régulière C6 (www.francony.com).
- Coût : 2 €/personne, par trajet.
- Tickets : en vente à l'antenne des Bauges, ou auprès de Taxi Val d'Aillon (04 79 34 40 40) ou à la montée dans le véhicule.

Réservation la veille avant 12 h au 09 70 83 90 73 (appel non surtaxé-Belle Savoie Express)

LIGNES REGULIERES

Pour vos autres déplacements (Aix les Bains, Annecy, Chambéry, Margériaz...), consulter les horaires des lignes régulières www.francony.com

Covoiturage sur le plateau de La Leysse, une expérimentation réussie ... qui peut s'étendre !



Ce qui fonctionne depuis un an entre Les Déserts, Thoiry, Saint Jean d'Arvey et les communes du bas



- 20 arrêts de covoiturage connectés
- Une application régionale Mov'ici
- 200 personnes inscrites à l'expérimentation de covoiturage sur le plateau de la Leysse,
- 900 trajets effectués chaque mois, cet hiver, en covoiturage sur les communes de Saint Jean d'Arvey, Thoiry et Les Déserts

Afin de dynamiser l'offre de covoiturage sur son territoire Grand Chambéry complète l'offre par son propre système de covoiturage innovant. Compatible avec l'application mobile régionale « Mov'ici

» et parallèlement à l'augmentation des aires de covoiturage le long de la VRU, il a été créé pour notre territoire en concertation avec les habitants. Simple, souple, convivial, économique, ce covoiturage de proximité, organisé ou spontané, a tout pour s'installer durablement dans le paysage de la mobilité.

En complémentarité de l'offre de transport en commun et des autres modes de déplacements, ce covoiturage de proximité expérimental vise à transformer les places disponibles dans les voitures particulières en places de déplacement partagé.

Attendu par la population pour développer la convivialité, faire des économies, participer à la protection de l'environnement et soutenir l'accessibilité des communes périurbaines et rurales le service est en place depuis mai 2018. La phase d'expérimentation a été développée sur les contreforts des Bauges avec le secteur du plateau de la Leysse regroupant les communes de Saint-Alban- Leysse, Les Déserts, Saint-Jean-d'Arvey, Thoiry et la station de la Féclaz pour tester ce covoiturage spontané auprès des habitants et des skieurs journaliers. Pour élaborer un service au plus près de leurs besoins, des ateliers d'échanges en amont du projet ont été conduits. Plus de 70 personnes ont été associées à la démarche par des rencontres ou lors de réunions de restitution. Ce sont ainsi 20 arrêts matérialisés qui ont pris place dans le paysage de ces villages. Le principe est simple, grâce à des panneaux lumineux, le voyageur en recherche de véhicule indique sa destination. Quand la voiture s'arrête, passager et conducteur peuvent s'identifier mutuellement avec la carte de covoitureur délivrée par Grand Chambéry après avoir signé la charte de bonne conduite.

Pas besoin de réservation ou de prévoir ses déplacements à l'avance, le covoiturage spontané offre une alternative supplémentaire pour l'intermodalité des déplacements. A ce jour, plus de 200 personnes, de 15 à 88 ans, se sont inscrites sur la plateforme de covoiturage. Les deux tiers des inscrits habitent les trois communes de l'expérimentation et le tiers restant habite les autres communes de Grand Chambéry séduit par la souplesse de ce covoiturage pour la pratique de ski de fond.

Aux heures de pointes, la prise en charge ne demande que quelques secondes à quelques minutes pour descendre vers les communes de la cluse ou remonter vers les communes du plateau de la Leysse.

Facilité grâce aux panneaux lumineux, peu de temps d'attente, sécurisation de la pose et dépose, appartenance à une communauté de covoitureurs identifiée, font d'ores et déjà de cette expérimentation un succès.

Vers une extension aux Bauges

La commune d'ARITH s'est portée candidate pour l'installation d'une borne, l'emplacement et la date de la pose de cette borne seront définis ultérieurement si acceptation de notre candidature.

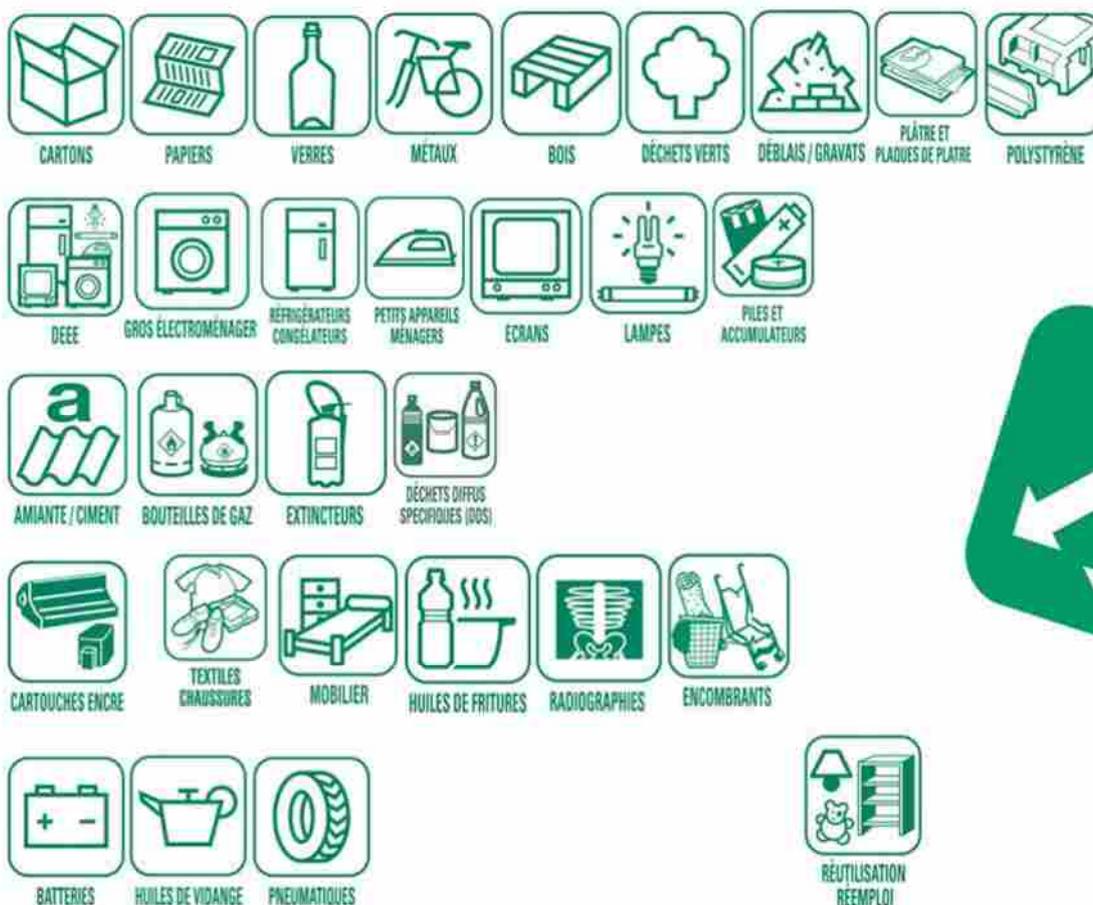
La déchetterie du Châtelard

Après une période de modernisation qui a nécessité la fermeture de la déchetterie (agrandissement et mise aux normes), les usagers peuvent désormais profiter d'une déchetterie plus moderne, plus pratique et plus sécurisée.

Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis (fermée les jours fériés).

	Horaires d'été (1er mai au 31 octobre)	Horaires d'hiver (1er novembre au 30 avril)
Matin	9h30 / 12h30	9h30 / 12h30
Après midi	14h / 19h	14h / 17h

Les déchets acceptés en déchetterie



Pour rappel, les containers verts présents sur la commune sont destinés exclusivement aux ordures ménagères, tous autres déchets doivent être déposés à la déchetterie, sous peine de sanctions.

Service de l'eau antenne des Bauges :

Pour tous problèmes ou renseignements concernant votre contrat d'eau vous pouvez contacter le service des eaux :
Avenue Denis Therme 73630 LE CHATELARD

Horaires d'ouverture au public Antenne Bauges
du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Horaires d'accueil téléphonique Antenne Bauges
Téléphone : 04 79 54 53 56
du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

mail : sde.bauges@chambery-bauges-metropole.fr



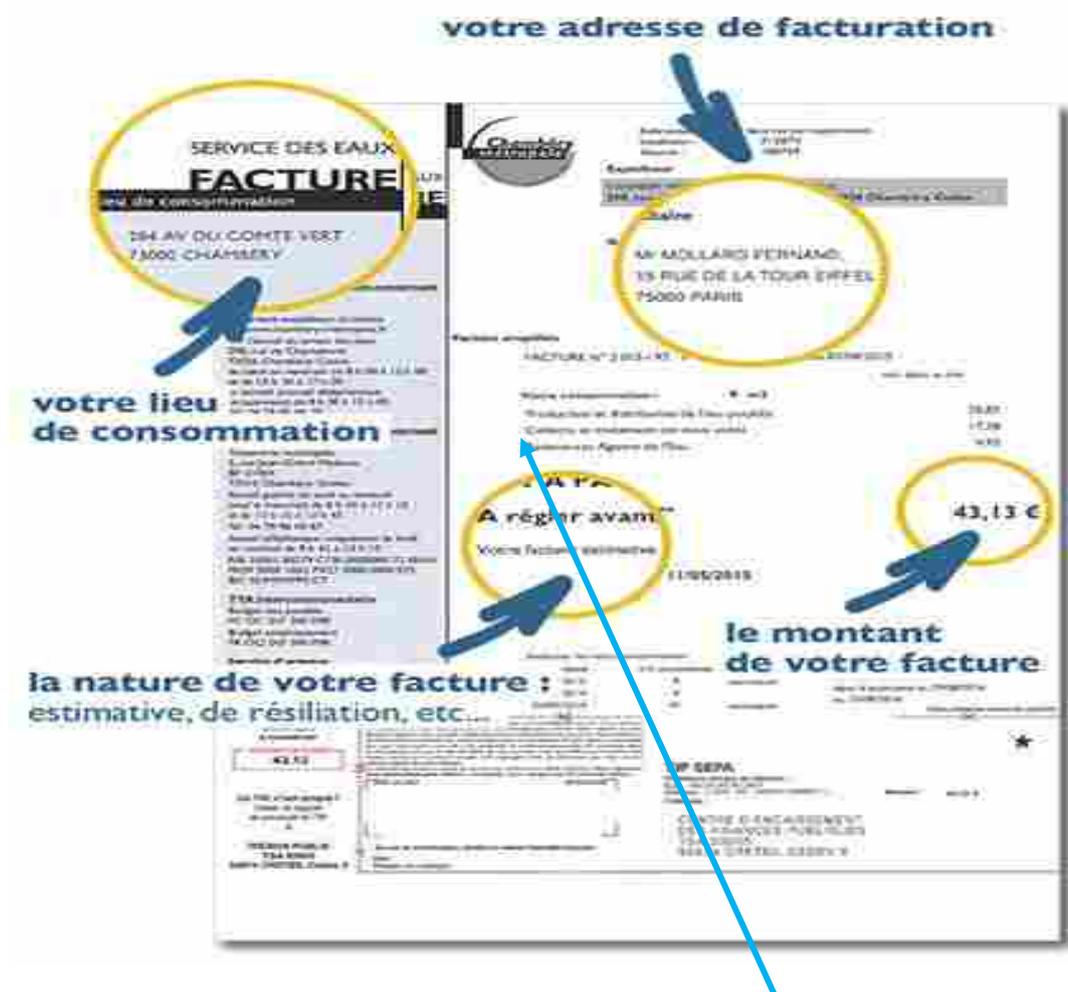
Consommation et rendement

Chaque année, la production d'eau potable représente entre 9 et 10 millions de m³ pour un volume consommé compris entre 7 et 7,5 millions de m³ (consommation des abonnés, vente en gros aux communes extérieures et volumes de service).

La recherche et la réparation des fuites, le maintien d'un parc de compteurs performants et la politique de renouvellement ciblé des canalisations concourent à l'amélioration des performances de nos équipements.



COMPRENDRE MA FACTURE D'EAU



À quoi correspondent les 3 postes indiqués sur la facture ?

- La première ligne correspond à la production et à la distribution d'eau potable, via les ouvrages qui captent l'eau en milieu naturel, la traitent si nécessaire et la diffusent dans le réseau jusqu' aux lieux de consommation et infrastructures.
- La seconde concerne la collecte des eaux usées dans les égouts et leur traitement dans les stations d'épuration avant leur rejet en milieu naturel.
- Le troisième point porte sur les redevances de l'Agence de l'eau. Ce sont les taxes pour le prélèvement de l'eau, la lutte contre la pollution et la modernisation des réseaux.

Pourquoi la facture indique le prix de l'eau au litre ?

Depuis le 1er janvier 2017 (arrêté du 28 avril 2016), le prix de l'eau au litre est précisé sur votre facture. Il permet de le comparer avec le prix de l'eau embouteillée. Il est calculé sur la base du montant réel de votre facture TTC, hors abonnement, et divisé par le nombre de litres consommés. Le coût de l'abonnement est aussi précisé, ainsi que sa périodicité. Ce mode de calcul étant basé sur le montant réel de chaque facture, le prix au litre peut différer d'une facture et d'un abonné à l'autre.

Des ARITHOIS à l'honneur dans le GAULT & MILLAU



Notre commune a la chance de compter parmi ses habitants, deux familles honorées en 2018 par le guide GAULT&MILLAU. Cette distinction est le fruit de leur travail respectif dans leur boulangerie « Chez Bouboule » à ARITH et « Miettes et Croquignoles » à Lescheraines.

Toutes nos félicitations à Pierre et Marie ainsi qu'à Christophe et Corinne et continuez à nous régaler !

ARITH - 73340	
BOULANGERIE	
BOULANGERIE D'ARITH - CHEZ BOUBOULE	Tél. : 04 57 34 59 05 Chef-lieu
Le rêve de la petite boulangerie en montagne tout en simplicité et sincérité avec le four dans la boutique ou presque. Le choix est restreint mais tant mieux car c'est avenant à l'image des grandes tartes salées et sucrées. On apprécie le pain artisanal et la délectable tarte pomme, rhubarbe, framboise maison.	
LESCHERAINES - 73340	
BOULANGERIE	
MIETTES ET CROQUIGNOLLES	Tél. : 04 79 63 34 44 Place Jean Moulin
Cette ravissante boutique joliment décorée a des airs de chalet de Noël. La boulangerie maîtrise ses standards avec de bonnes baguette et tradition. On déguste le croissant maison de grande qualité, aérien.	

ETAT CIVIL 2018

Nous souhaitons la bienvenue à :

COCHET Adrien

BARBIER Charlie

SEPETAN Mihnea



Nos peines :

Mme VIAND épouse LACCHIA Françoise

Mr LACCHIA Jean-Claude

Mr TASSET Raymond

Mme VIALCOLLET vve BERT Marcelle

Mme BERT vve DAVAT Thérèse

Mr BOCQUET André



Nos félicitations à :

RAIMBOUR Patrick et DEBEAUDOIN Karine

BABIN Alexandre et GRUMEAU Céline



ARITH en chiffres



L'année 2018 – le compte administratif

Pour l'année 2018 le total des dépenses de fonctionnement s'élève à un montant de 327 225€ pour un total de recettes de fonctionnement de 362 309€ la section de fonctionnement est donc excédentaire pour un montant de 35 084€.

Les recettes de la commune proviennent essentiellement des dotations de l'Etat, de la taxe d'habitation (compensée en totalité par l'Etat en 2018), de la taxe foncière bâtie et non bâtie.

En 2018 la commune a réalisé peu de travaux puisque le montant des dépenses d'investissement s'élève à 132 059€ et le montant des recettes à 107 122€ soit un résultat déficitaire de 24 937€. Les recettes de la commune en investissement proviennent des subventions attribuées sur des projets précis, de l'autofinancement provenant de la section de fonctionnement d'où l'importance d'arriver à dégager un résultat excédentaire en fonctionnement, de la taxe d'aménagement, et enfin du recours à l'emprunt.

A savoir que durant ce mandat la commune n'a pas eu recours à l'emprunt.

Rappelons que la commune a également bénéficié d'un don pour les travaux liés à l'église.

Les travaux en 2018 :

Adressage communal :	25 000€
Chemin de la Parellaz :	12 515€
Ecole et restauration scolaire :	15 000€
Eglise- vitraux :	20 053€

Le budget prévisionnel 2019



En 2019 le conseil municipal a décidé d'avoir un programme d'investissement assez ambitieux :

- Les travaux d'isolation intérieure de la Cure et l'aménagement de la salle paroissiale qui pourra être utilisée plus facilement.
- Les travaux dans la salle multi-activités (salle des fêtes, restauration scolaire, garderie) dans laquelle le conseil municipal a décidé de mettre un sol carrelé notamment pour des raisons d'hygiène, renouveler les peintures, l'éclairage. Afin de pouvoir réaliser ces travaux la salle multi-activités ne pourra pas être louée du 01/07/2019 au 31/10/2019. Mais ne vous inquiétez pas tout sera en ordre pour la fête du village qui aura lieu le dimanche 4 août.
- A la rentrée scolaire les enfants seront accueillis provisoirement (septembre) pour la garderie et la restauration scolaire dans la salle de classe qui ne sera plus utilisée par Elise.
- Afin de trouver une solution pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à la mairie le conseil municipal envisage l'aménagement de l'ancien local des pompiers en bureau d'accueil pour les heures d'ouverture au public.
- Il est également prévu en fonctionnement des travaux d'enrobés sur différentes voiries communales.

En 2019 le montant du budget de la commune s'élève à 1 341 819 € toutes sections confondues (fonctionnement et investissement).

Comme en 2018 le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux des taxes directes locales. Elles restent donc inchangées pour la partie communale.

- Taxe d'habitation : 10.90 %
- Taxe foncière bâtie : 12.94 %
- Taxe foncière non bâtie : 106.19 %

Travaux réalisés en 2018 :

Vitraux de l'église dans le cadre du don de Mme MEYNIER :

Mise en place de l'adressage communal

Suppression des cheminées extérieures (la Cure)

Changement de deux fenêtres et de la porte d'une salle de classe

Réfection du chemin de la Parellaz

Campagne d'enrobé annuelle :



Travaux prévus sur 2019 :

Isolation thermique des communs et combles de l'ancienne cure et rénovation de la salle de réunion de ce même bâtiment avec mise en place de sanitaire.

Rénovation de la salle multi-activités (bâtiment école), isolation thermique et phonique, chauffage, sol, mobilier, électricité etc.



Les travaux ont débuté dans l'ancienne cure



GRAND CHAMBERY met gratuitement à votre disposition dans les communes des BAUGES un broyeur de végétaux

Planning de présence du broyeur dans la commune

17 juin au 23 juin

15 juillet au 21 juillet

12 août au 18 août

9 septembre au 15 septembre

7 octobre au 13 octobre

4 novembre au 10 novembre

2 décembre au 8 décembre

Pour réserver le broyeur, il suffit de se rendre en mairie afin de voir la disponibilité du broyeur. Une formation vous sera faite lors de l'enlèvement.



Quoi de neuf à ARITH :

Des cours de yoga vous sont proposés à la salle des fêtes

Cours hebdomadaires de Yoga avec Fluide Yoga.

Stéphanie propose également des stages et ateliers en Bauges et ailleurs.

Récemment arrivée à Arith, Stéphanie a déjà engagé une reconversion réussie. Aujourd'hui prof de yoga, elle a d'abord travaillé comme assistante commerciale dans le pays du Mont-Blanc avant de s'autoriser à suivre sa passion. Il y a une douzaine d'années, une amie lui fit découvrir le yoga alors qu'elle vivait avec difficulté le stress grandissant et la pression subits de son emploi. Ce fut une révélation et le début d'un nouveau cheminement personnel et professionnel. Le yoga, bien plus

qu'une activité physique, est une philosophie globale qui agit à la fois sur le corps et l'esprit, sur la santé et les relations humaines. Voilà de quoi redonner du sens à Stéphanie qui décida d'y consacrer une grande partie de sa vie pour entamer une longue formation qui pris fin en Inde l'année dernière. Désormais diplômée de l'école de Gérard Arnaud de Paris et riche de cette expérience, elle aide maintenant ses élèves à retrouver à leur tour plus de calme et de sérénité.



3 cours hebdomadaires d'1h30 auront lieu lors de l'année scolaire 2019-2020 à la salle polyvalente d'Arith (sur inscription) :

Le lundi soir à 19h15 :

Cours de vinyasa yoga intermédiaire (dynamique; pour les personnes qui pratiquent déjà).

Le mardi soir à 19h15 :

Cours de vinyasa yoga débutant (dynamique).

Le jeudi soir à 19h15 :

Cours de yoga doux : accessible à tous.



www.fluide-yoga.com
info@fluide-yoga.com
06 01 93 26 87

“ Je suis ravie aujourd'hui de transmettre cette belle discipline, de partager mon expérience et ressentis yogiques aux pratiquants d'Arith qui sont motivés et qui ressentent déjà les innombrables bienfaits du yoga qui ne sont plus à démontrer, tant au niveau de la santé physique, mentale que spirituelle.



Un grand merci à Christelle Cochet grâce à qui cet article voit le jour et à son chaleureux témoignage sur les cours : « J'ai découvert le yoga en septembre dernier en participant aux cours de Stéphanie le jeudi soir. Bien que débutante, je me suis sentie à l'aise tout de suite dans ce cours où règne une atmosphère collective chaleureuse avec une prof attentive et bienveillante qui adapte les postures au rythme de chacun. Stéphanie nous apprend à être à l'écoute de notre corps, à nous concentrer uniquement sur l'instant présent et à lâcher prise. Un agréable moment pour se consacrer du temps à soi et qui procure une sensation de bien-être intérieur. A découvrir absolument !! »

Un grand merci également à mon compagnon, William, développeur web de métier, qui a créé mon beau site web ; à Pierre Borasci, photographe professionnel des Bauges avec qui on a partagé de forts moments de prises de photos en collectif, au bord du Chéran aux aurores et au Semnoz après une nuit de bivouac passée à côté des animaux d'alpage pour profiter de la lumière du coucher et du lever de soleil, une riche et belle expérience. Enfin Merci à tous les participants des cours d'Arith grâce à qui tout cela peut avoir lieu !

LES AGRICULTEURS ARITHOIS

Nous avons la chance d'avoir, dans chaque village des Bauges, des agriculteurs, à qui nous devons beaucoup. La beauté des paysages leur appartient en partie, l'âme du village, la richesse de notre agriculture, avec les excellents produits qui en découlent et que nous avons toujours plaisir à déguster.

Nous sommes bien loin, des agriculteurs des années 1950, où chaque maison ou presque, avait quelques vaches. On pouvait alors, assister à la « mène du lait ». Ce portage qui se faisait, à pied, matin et soir à la fruitière* la plus proche du domicile. Arith avait 2 fruitières, une à Bourchigny, l'autre au chef-lieu, et c'était là un moment d'échanges assez extraordinaire. Après la pesée du lait, le fruitier enregistrait soigneusement le poids sur le carnet dudit agriculteur, puis on discutait de tout et de rien, tout en appréciant discrètement les apports de chacun. Parfois, le ton montait, mais c'était sans aucune rancune, Puis, les agriculteurs repartaient, leurs brindes sur le dos, allaient les nettoyer au bassin, et rentraient chez eux, pour un repos bien mérité. C'était sans aucun doute, quelques minutes privilégiées, surtout le soir, après une journée bien remplie.



DATE	Laitier	Lait	Beurre	Fromage	Total
1	20	20	20	20	80
2	20	20	20	20	80
3	20	20	20	20	80
4	20	20	20	20	80
5	20	20	20	20	80
6	20	20	20	20	80
7	20	20	20	20	80
8	20	20	20	20	80
9	20	20	20	20	80
10	20	20	20	20	80
11	20	20	20	20	80
12	20	20	20	20	80
13	20	20	20	20	80
14	20	20	20	20	80
15	20	20	20	20	80
16	20	20	20	20	80
17	20	20	20	20	80
18	20	20	20	20	80
19	20	20	20	20	80
20	20	20	20	20	80
21	20	20	20	20	80
22	20	20	20	20	80
23	20	20	20	20	80
24	20	20	20	20	80
25	20	20	20	20	80
26	20	20	20	20	80
27	20	20	20	20	80
28	20	20	20	20	80
29	20	20	20	20	80
30	20	20	20	20	80
31	20	20	20	20	80
TOTAL du mois		12267	11798	8438	32444
TOTAL de l'année					40773

*Non, les fruitières n'ont rien à voir avec les fruits ou les arbres fruitiers ! L'origine étymologique du mot fruitière vient de « fruit », avoir un lieu commun où les agriculteurs mettent le « fruit » de leur travail exploité. Dans l'univers des produits laitiers, ce mot désigne des fromageries traditionnelles de montagne dans lesquelles plusieurs producteurs locaux mettent en commun le lait de leur troupeau pour le transformer en fromage.

Mais en fait, les agriculteurs de notre village, qui sont-ils ?

Michel, Laurent, Guillaume, Frédéric et Roland.

Michel, au chef-lieu. Après avoir tenté une activité salariée à Aix les Bains durant 2 ans, il n'a pas résisté à l'envie de revenir vivre en Bauges. Durant 7 années, il a été employé communal à Arith, puis, en 1989, a repris la ferme de ses parents. Il a su conserver la ferme traditionnelle, avec, sous la même toiture, l'habitation et l'étable. Bien sûr, ses outils de travail se sont modernisés. Sa façon de travailler de produire également. Michel fait partie de l'AOP Tome des Bauges (en 2002). Il a donc des vaches laitières et des génisses.

Michel ne parle pas de projets à long terme...ou si, il parle de retraite dans les années à venir...attention Michel, pas de départ en retraite trop précipité, car le chef-lieu se retrouvera sans agriculteur !

Ce métier n'est pas toujours facile, certes, il y a des jours de travail intense et fatigant, mais cette indépendance, cette vie saine, proche des animaux n'a pas de prix. Voici d'ailleurs une petite anecdote : il y a quelques années, la boulangerie était encore route de St. François : alors qu'il finissait une journée de fenaison, Michel voit un attroupement devant le commerce. Tiens, que se passe-t-il ? Michel gare son tracteur et se rend à la boulangerie, où stupéfait, les yeux ébahis, il voit qu'un de ses petits veaux « tenait » le commerce ! La petite bête était entrée dans le magasin, (la porte était ouverte bien sûr), sans rien toucher, sans rien casser ! Avouez qu'il y a là quelque chose d'extraordinaire, de fascinant !



Laurent, à Bourchigny, La réussite d'un bac pro, lui a permis de travailler pendant 4 ans comme mécanicien auto, en ville. Lorsque son papa, agriculteur, a été retraité, il a décidé de s'atteler à cette nouvelle activité. Afin de pouvoir s'installer, il a dû suivre une formation à Poisy, Il a souhaité démarrer avec un environnement plus moderne qui correspond à ses attentes et à sa façon d'entrevoir l'avenir. D'ailleurs, très solennellement il envisage d'agrandir ses locaux pour élever plus de bêtes et avoir plus de place pour stocker les fourrages.

Laurent, a des vaches et des génisses de renouvellement. Il faut s'organiser pour assurer un roulement dans le bétail. Traire une vache, n'est pas seulement faire couler du lait, dit-il, il y a une qualité à respecter selon le cahier des charges précis et rigoureux.

Laurent apprécie également la qualité de vie que son métier lui confère. Il reconnaît la pénibilité du travail, surtout selon les saisons, mais une vie au grand air, indépendant, à s'organiser selon son « bon vouloir », ça n'a pas d'égale.



Guillaume à Montagny, le jeune agriculteur du village, est heureux d'avoir « sa ferme » et d'entreprendre enfin ce métier qu'il rêvait d'exercer. Il est jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées... la valeur n'attend le nombre des années ! Né d'une famille d'agriculteur à Arith, il connaît le métier et prend la suite de la ferme. Papa a donc changé un peu son activité, ainsi Guillaume se lance, selon ses souhaits, dans l'agriculture. Des contraintes bien sûr, mais il veut les gérer au mieux, et savoir garder un peu de temps libre pour ses loisirs. Enthousiaste, il a des projets plein la tête, mais ses yeux pétillent lorsqu'il parle de faire, plus tard, fromager, produire et vendre à la ferme !



Guillaume est installé depuis le 1^{er} avril 2018, après une année de travail à la fruitière de Gruffy.

Michel, Laurent et Guillaume, font partie de l'AOP Tome des Bauges. Si cette appellation leur a donné un regain d'intérêt dans leur travail, il faut, en contrepartie qu'ils respectent scrupuleusement le cahier des charges correspondant (cf. partie cahier des charges AOP). De nombreux contrôles sont effectués, tant sur le plan administratif que sur le plan qualitatif.

Le contrôle de la qualité du lait est très « pointu », 4 analyses par mois, la FDCL (fédération des coopératives laitières) vérifie les machines à traire, puis il y a un contrôle du matériel, de la façon de travailler, un regard sur la propreté des abords de la ferme. A noter également un contrôle du service vétérinaire, sur la qualité des soins aux animaux. Selon les résultats qui en découlent, les agriculteurs peuvent être récompensés ou au contraire avoir des pénalités pouvant aller jusqu'à l'interdiction de collecte. En cas de « conclusions douteuses », des techniciens se déplacent pour étudier et remédier aux problèmes existants.

Chaque vache a son carnet de santé, sur lequel tout est noté, vaccinations (heure de vaccination, de piqure pour le décompte du délai de consommation pour le lait ou la viande), contrôles, l'analyse du lait, la pharmacie prescrite par le vétérinaire.

Leur vie professionnelle est rythmée par les saisons, au printemps, ils doivent herser, préparer les parcs pour les bêtes. Si la météo est favorable, ils sortent les vaches et génisses début avril. En été, la principale activité est la fenaison, mais il y a aussi, pour Michel notamment, la récolte des céréales. En automne, il faut refaire les parcs, descendre les génisses qui étaient en pâturage et, enfin, l'hiver, nécessité est d'épandre le fumier et le lisier pour fertiliser les sols, de façon naturelle, en respectant les apports, selon les types de sol. Les bêtes sont dans les étables. Les travaux sur les bâtiments sont privilégiés à cette saison.

L'agriculture a connu une modernisation très rapide, à laquelle il a fallu que les agriculteurs s'adaptent. Heureusement, La mécanisation a facilité les diverses tâches. « D'ailleurs, confiait Guillaume, grâce à des machines performantes, nous avons moins de peine et une répercussion favorable sur le temps et la qualité du travail. De plus, en connaissant les performances de l'outillage, on peut mieux planifier le travail ».

Tout cela avec, bien entendu, le soin aux vaches laitières et génisses. Michel, Laurent et Guillaume, pour assurer le renouvellement des vaches laitières gardent les veaux femelles, nés sur l'exploitation, qui deviendront à leur tour les futures productrices de lait. Les veaux mâles sont vendus aux négociants en bétail. La traite a lieu, comme par le passé, 2 fois par jour, matin et soir, mais actuellement avec des trayeuses électriques. Elle se fait dans le respect des règles d'hygiène. Les agriculteurs nourrissent leurs vaches avec de l'herbe pâturée et du foin issus essentiellement

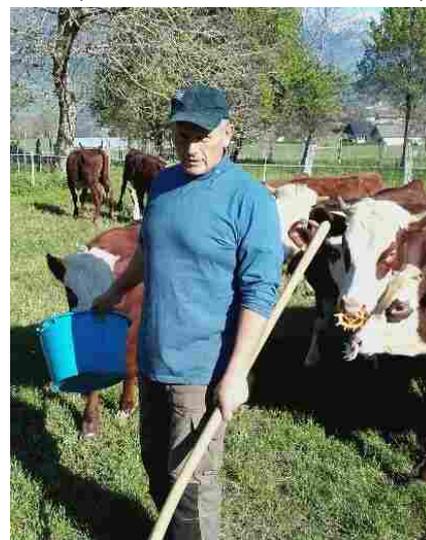
des prairies naturelles. Le lait est collecté chaque soir, puis emmené dans une coopérative laitière pour être transformé.

Les bêtes de **Frédéric et Roland**, à Montagny, ne produisent pas de lait.



Frédéric, papa de Guillaume, avait auparavant des vaches laitières. Il se consacre désormais aux génisses, activité différente mais qui ne manque pas d'intérêt. Il garde des bêtes en pension et n'hésite pas, si on le lui propose de prendre des stagiaires en formation. Les échanges qui en découlent sont riches et apportent toujours un « plus » au quotidien. Enfin, si Guillaume a besoin d'un conseil, d'un coup de main, Frédéric est toujours là, et l'entente familiale, c'est super !

Roland, est agriculteur depuis 1990. D'abord double actif, il est agriculteur à temps complet depuis 2015. Il élève des veaux jusqu'à l'âge de 3 ans environ. Ses petits veaux, ont une nurserie... et oui, elle peut contenir 5 bêtes, le temps qu'elles soient sevrées, soit vers 3 mois. Ensuite elles regagnent l'étable, mais ont parfois, durant quelques jours, du mal à s'adapter. D'ailleurs l'attachement à ses bêtes est certain. Un jour, un petit veau lui a carrément sauté dans les bras à la sortie du camion ! Une autre fois, une bête qui lui appartenait, une génisse sans corne, en pâture sur le « Dzé », donnait des coups de tête. Un passant affolé, appelle Roland pour lui signaler ce problème. Mais Roland, connaissant bien cette génisse, répond que, tout simplement, la belle ne demande, en fait, que des caresses. Effectivement, après quelques caresses, la génisse a retrouvé son calme, et le promeneur sa tranquillité.



Frédéric et Roland, ont des génisses. Frédéric les prend en pension, Roland, lui les garde à temps plein puisque ce sont les siennes. Elles sont nourries avec leur foin, leur regain. Des contrôles, ils en ont aussi, contrôles des bêtes par rapport à ce qui a été déclaré, contrôle des terrains, etc...

Tous « nos agriculteurs », connaissent et aiment leurs bêtes, parfois même ont un petit pincement au cœur lorsqu'ils sont obligés de s'en séparer. Cette communion à temps plein avec la nature, avec les animaux, donne à nos paysans une culture et une connaissance sur la vie des animaux incontestables.

Tous parlent de façon positive de leur métier. Il faut évidemment conjuguer avec les aléas climatiques, le travail 7 jours sur 7 et 365 jours par an qui sont de véritables contraintes, mais quel métier n'a pas de contraintes ? Et puis cette vie au grand air, cette indépendance, cette possibilité de gérer les enjeux économiques de leur profession, sont là des atouts non négligeables. Un service de remplacement existe pour leur permettre de prendre quelques jours de congés, ou d'être aidé s'il y a un coup dur, maladie ou accident par exemple. A noter à ce propos une entraide spontanée, assez exceptionnelle entre les agriculteurs, qui n'hésitent pas à se soutenir, à s'aider, si besoin est. Cet esprit de solidarité se retrouve également dans l'exploitation des parcelles. En effet, celles-ci étant bien souvent morcelées, de petite taille, les agriculteurs se sont entendus pour les échanger et ainsi avoir des terrains plus grands et plus faciles à exploiter.

Comme dans beaucoup de professions à l'heure actuelle, le travail administratif s'intensifie et devient conséquent. Il demande beaucoup de temps et d'investissement, requiert d'autres compétences, mais il faut reconnaître là, une traçabilité dans tout ce que fait un agriculteur.

Les bêtes baugeuses pâturent dans de belles prairies, veillons à ce que ces prairies restent de belle qualité. En effet, certains chiens font leur besoin dans ces prés, et cela peut avoir de lourdes conséquences, comme la néosporose par exemple. La néosporose bovine est une cause importante d'avortements et semble être de plus en plus souvent détectée dans les élevages laitiers. Cette maladie parasitaire se transmet par les déjections des chiens, puis de la vache à son veau durant la gestation. Elle se traduit par des avortements chez les vaches et les génisses, généralement entre cinq et sept mois de gestation mais parfois également dès le 3^e mois. Alors, dans le respect du travail des agriculteurs, il n'y a qu'une seule solution, ramasser les crottes de chiens dans les pâturages !

Soyons compréhensifs et tolérants vis-à-vis de cette activité ; les cloches des vaches, le bruit des tracteurs, le coq qui chante.... tout cela fait partie intégrante de leur travail, et de notre patrimoine local.

Dans un souci du bien-être animal, « la ferme arithoise » est restée de taille humaine. Nous sommes bien loin de l'industrialisation agricole que l'on peut voir sur certains reportages télévisés !

Un clin d'œil amical et respectueux aux anciens agriculteurs qui ont également œuvré de façon fantastique, et aux futurs agriculteurs, aux jeunes qui, nous l'espérons, viendront bientôt s'installer pour assurer une longue vie agricole à notre village.

Messieurs, vos aïeux peuvent être fiers de vous, car vous avez su travailler, valoriser, cette terre qu'ils vous ont laissée en héritage. Vous êtes heureux dans votre vie professionnelle ! Quel bonheur de rencontrer des gens satisfaits de leur sort !

Grâce à vous, nous dégustons une excellente tome des Bauges, grâce à vous nous avons le plaisir de voir des troupeaux paître paisiblement sur la commune, grâce à vous nous avons le luxe (car à nos jours, c'est un luxe) de connaître la vie d'une ferme sans avoir recours aux salons, ou aux journées portes ouvertes, sans vous le village ne serait plus ce qu'il est.

Pour tout cela, merci, et soyez fiers de votre profession, elle en vaut bien la peine.



LE CAHIER DES CHARGES

Une Appellation d'Origine Protégée doit permettre aux agriculteurs de préserver leurs savoirs-faire ainsi que la mosaïque des systèmes de fonctionnement des exploitations traditionnelles et les pratiques extensives basées sur la valorisation des prairies naturelles, notamment en alpage.

Alimentation et système de production :

- La ration de base du troupeau est constituée d'herbe pâturée durant la période estivale, pendant au moins 120 jours, et de foin issu majoritairement du massif (à 80% minimum) et distribué à volonté durant la période hivernale et limité à 3kg par jour et par vache laitière durant la période de pâturage.
- Tous les produits d'ensilage et autres produits fermentés, y compris les balles enrubannées, sont interdits pendant toute l'année sur les exploitations produisant du lait destiné à la fabrication de Tome des Bauges.
- Le poids brut de complémentation (à base de céréales et parfois de luzerne) ne devra pas excéder 1 800 Kg par vache et par an.
- Les aliments élaborés avec des variétés transgéniques sont interdits.

Les races :

- Les troupeaux laitiers des exploitations produisant du lait destiné à la fabrication de Tome des Bauges sont constitués de vaches laitières appartenant aux races pures Abondance, Tarine et Montbéliarde
- Chaque troupeau est constitué d'au minimum 55% de vaches laitières de races Tarine et Abondance.





Le lait :

- La production moyenne du troupeau est au maximum de 6 000 Kg par vache laitière et par an.
- Exclusivement du lait cru, éventuellement crémé à la pèche.
-

La fabrication :

- Elle est réalisée dans des cuves en cuivre.
- Le développement de la flore naturelle du lait doit être favorisé.
- L'affinage est réalisé durant 5 semaines minimum, sur l'aire géographique de l'A.O.P.

UN PEU D'HISTOIRE SUR LA TOME :

La Tome des Bauges porte ses origines historiques dans son nom, « toma » signifiant « fromage fabriqué en alpages ». Elle a d'ailleurs conservé cette orthographe, avec un seul « m ».

La Tome se préparait à partir d'un lait qu'on avait « crémé » pour fabriquer du beurre. En tant que tel c'était un aliment essentiel, et comme le soulignait la réponse au questionnaire du Préfet Barante en 1807 : la Tome y est en effet définie comme le fromage « qui se fait dans les ménages des « campagnes », « celui que consomme le paysan » et « dont on ne saurait se passer à chaque repas »

Pour les gastronomes des XVIII et XIX siècles amateurs de fromages gras, la Tome ne présentait guère d'intérêt et l'on explique ainsi leur silence sur ce produit de base de l'activité fromagère savoyarde. Ceci ne l'empêche pas d'être commercialisée localement, comme le prouvent les tarifs du Maximum de 1793. Dans les deux départements de la Savoie, on la trouve déjà à l'étal des marchands. C'est le plus souvent à l'état de « fromage frais », mais on mentionne parfois aussi le « fromage dit maigre et dénommé Tome », voire « Tome sèche ». Cette dernière est d'ailleurs plus chère que la fraîche, peut-être parce qu'elle est affinée.

Jusqu'au XVIII siècle, la Tome est réservée à la consommation domestique. Pour les Savoyards, elle constitue un élément essentiel du repas du soir et des casse-croûte

Aujourd'hui, c'est un fromage de plateau à part entière



Enfin, cet article ne saurait se terminer sans aiguïser vos papilles gustatives, avec une succulente recette à base de.... Tome des Bauges, évidemment !

Matafans à la Tome des Bauges

• PRÉSENTATION

Pour 4 personnes

- 1/4 de Tome des Bauges
- 10 cuillères à soupe de farine
- 5 œufs
- 1/2 verre d'eau
- 1/2 verre d'huile
- une poignée d'herbes fraîches
- 2 cuillères à soupe de marc de Savoie
- sel et poivre
-



Mélanger l'eau, la farine, les œufs, les herbes fraîches, le marc de Savoie, sel et poivre, pour obtenir une pâte ayant la consistance d'une pâte à crêpe épaisse.

Faire chauffer l'huile dans une poêle.

Découper la tome en petits cubes, la tremper dans la pâte et la jeter dans l'huile chaude, comme un beignet.

Servir à l'apéritif ou sur une salade



Ecole

Rentrée 2018/2019 :

En septembre 2018, il y a eu des inscriptions de dernière minute. L'effectif de l'école est alors de 54 élèves. La municipalité a écrit à l'éducation nationale pour l'informer de son souci d'effectif (27 élèves par classe de 3 niveaux), lui demandant l'ouverture d'une classe supplémentaire. Notre demande a été acceptée avec la nomination d'un professeur d'école supplémentaire et la possibilité d'ouvrir une troisième classe, dès le lundi suivant la rentrée. Grâce au travail des enseignantes, élus et employés de la commune pendant le week-end nous avons pu accueillir les enfants dans 3 classes (GS maternelle, CP/CE1, CE2/CM1, CM2) .

Malheureusement la baisse des effectifs pour la rentrée 2019/2020 nous obligera à fermer cette 3eme classe

Les 3 enseignantes Julia Liebe,
Elise Charpin, Séverine Lazzaroni



Concours des petits artistes de la mémoire, 2018-2019

Dans le cadre de ce travail historique, nous avons retracé le parcours de Monsieur Emile Mouchet pendant la première guerre mondiale.

L'une des raisons qui justifie ce choix est l'origine de ce poilu. En effet, Emile Mouchet était originaire d'Arith (Savoie). Le fait qu'il soit natif de la commune où est notre école a donc du sens pour les élèves.

De plus, nous avons pu obtenir des photos, une carte postale ainsi que le carnet dans lequel il écrivait jour après jour ce qu'il vivait, depuis sa mobilisation jusqu'à sa capture par les allemands. Ce carnet, très riche de détails, nous a permis de visualiser très concrètement ses conditions de vie, les lieux par lesquels il est passé et ses ressentis. Néanmoins, ses écrits ne font pas état de sa libération. Nous ne savons donc pas comment il a été libéré ni quand.

Participer à un tel projet a été réellement enrichissant pour les élèves de CM1-CM2 de la classe, avec un travail inter disciplinaire de recherches historiques, d'étude d'écrits réels et d'expressions écrites et d'arts plastiques.

Par ailleurs, les élèves ont participé pour la première fois à la commémoration du 11 novembre 2018 de leur commune. Ils y ont récité le poème de Guillaume Apollinaire, *La Colombe poignardée et le Jet d'eau*, devant le monument aux morts.

Nous avons également visité l'exposition d'Otto Dix et ses contemporains, à Chambéry.

Les élèves :

Emma, Tidiane, Zélie, Chloé, Eloane, Lucille, Méline, Timéo, Ethan, Léo, Cassie, Djany, Ana, Jules, Haydon, Soliméa, Romane, Emma, Rémy, Titouan, Zélie, Emma, Timéo.

Elise Charpin, maîtresse de la classe de CM1-CM2

Carnet d'Emile Mouchet



Voici la vie d'Emile Mouchet pendant la première guerre mondiale, selon ses écrits collectés dans son carnet de bord.

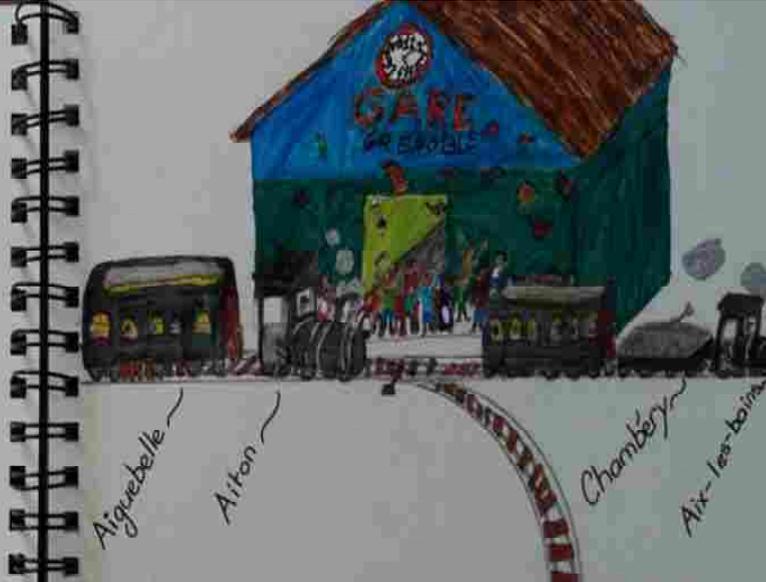
Il est né en 1888 à Arith.

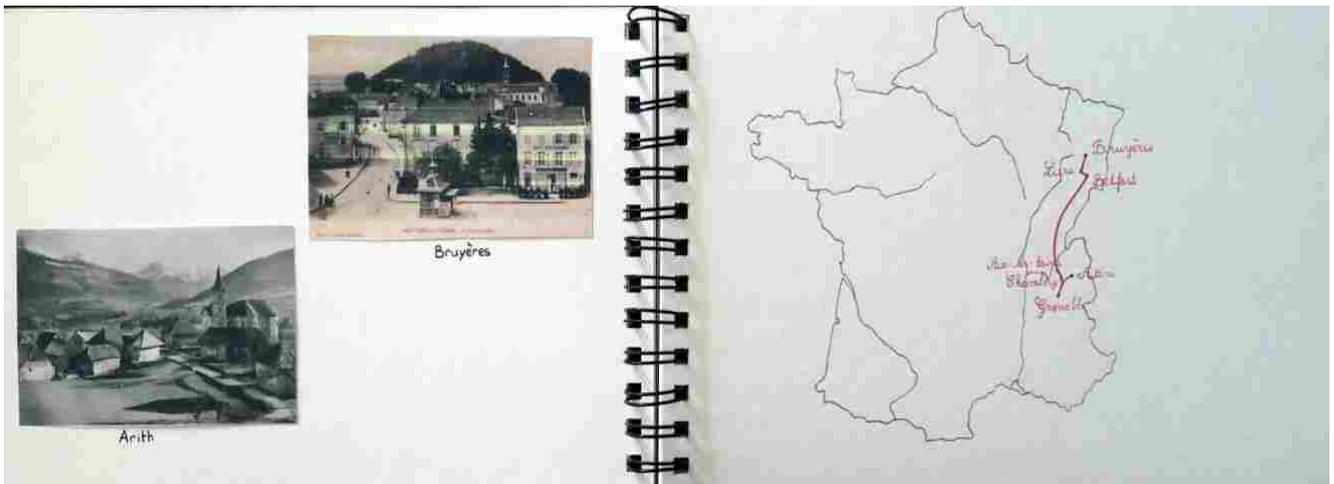
Emile Mouchet





Je suis mobilisé le 2 août 1915.

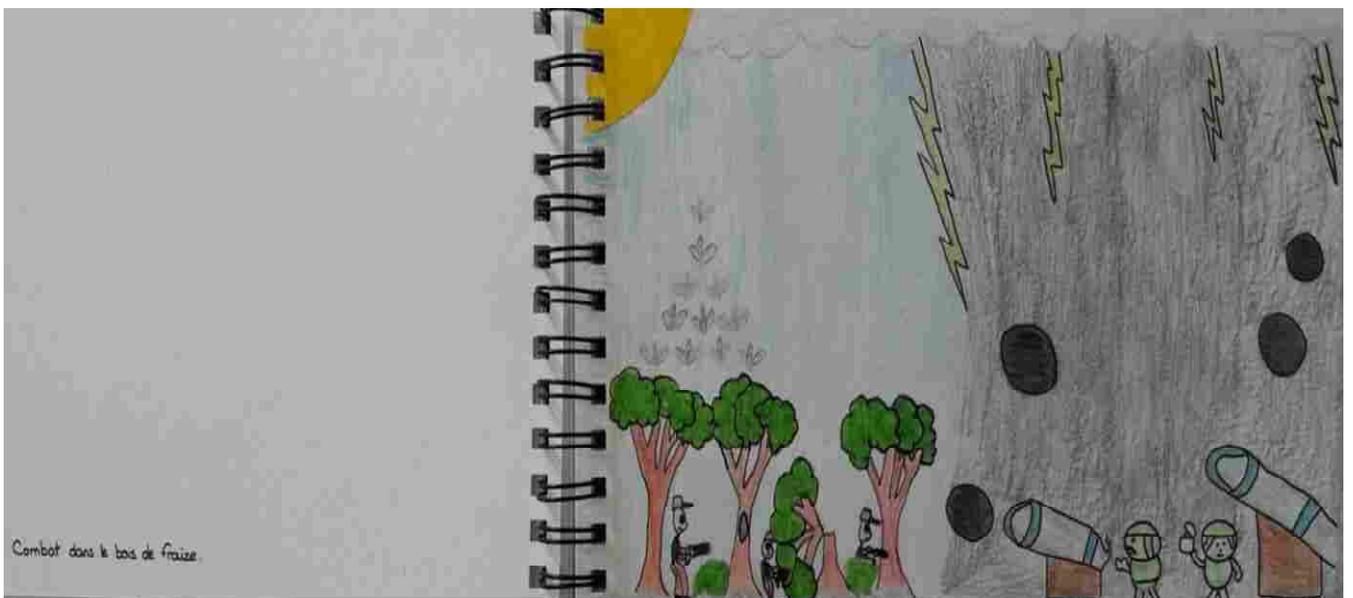




Chère famille

Les derniers jours ont été atroces. Beaucoup de mes camarades sont morts et même des Aubrains. Heureusement, mon ami Gaudin est toujours vivant. Je suis le cuisinier, et nous mangeons très bien. Parfois, des fermiers nous accueillent dans leurs fermes et nous offrent du pain et du fromage. Nous marchons toute la journée, sillonnant la Vierge. Cela nous épave!

Votre fils qui vous aime, Emile





Carte postale envoyée à sa famille avec son bataillon.
Emile Houchet: assis, 3^{ème} en partant de la gauche.

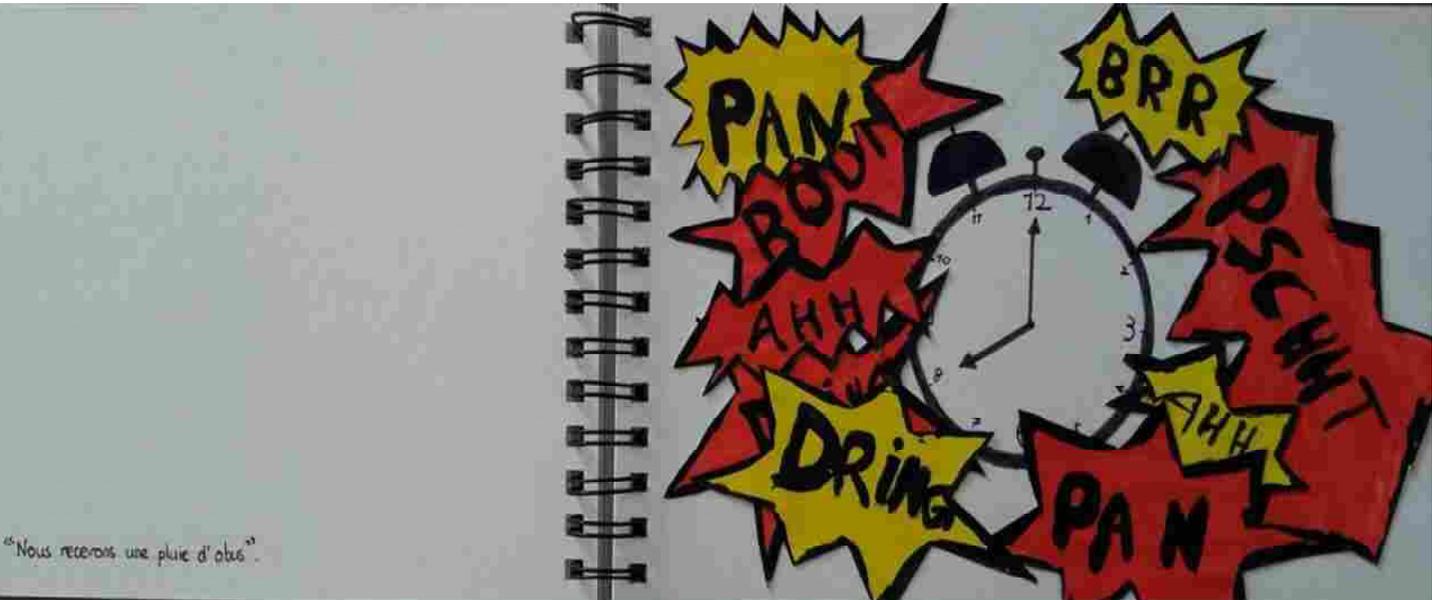
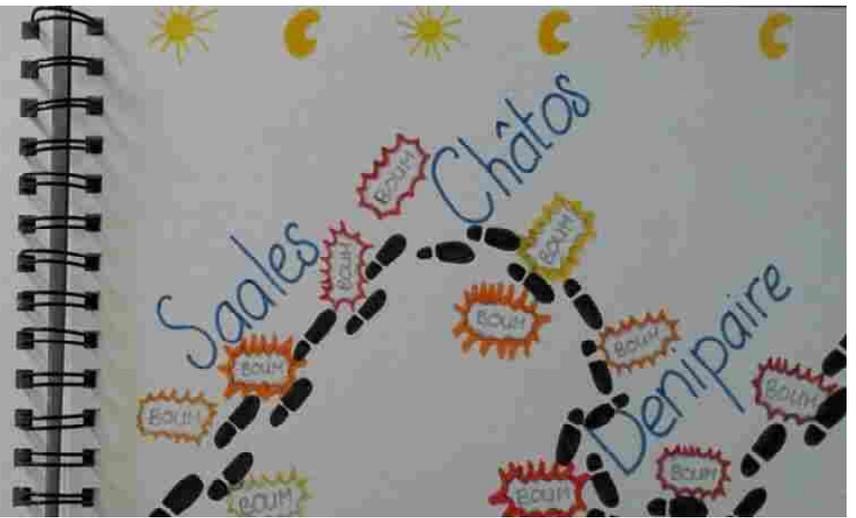


Je me bats à longueur de journée au milieu de
ce paysage ravagé. C'est ainsi chaque jour.
Texte écrit par les élèves. Inspiré des écrits d'Emile Houchet.





Marcher: Encore et toujours...

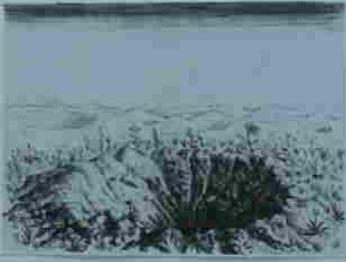


"Nous recevons une pluie d'obus".



Otto Dix. Le avion 1914

Henri RAYNAL De Pescaud
 Louis Monus
 Emile
 Albert
 Gabriel
 Léon
 Raymond
 Marcel
 Jean
 BRAQUE
 Louis
 Henri
 Jean
 Marcel
 Georges
 Antoine
 François
 Ernest
 Billy
 Raymond P
 DALIZE
 Fernand Charles
 Auguste
 Paul
 Jean
 Marcel

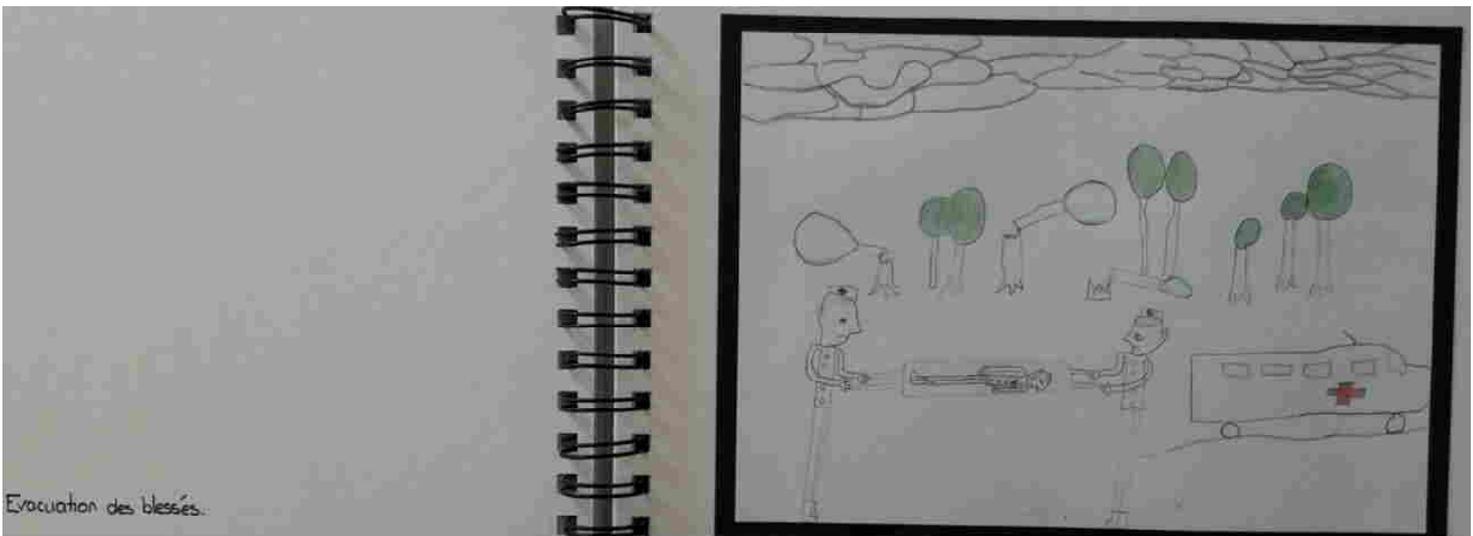


Otto Dix. Trou de grenade avec des fleurs. 1916



Combat final

Pendant la guerre,
L'air était insupportable.
Les soldats hurlaient et criaient
Le paysage fut carbonisé, explosé, dévasté
Ça me change des paysages verdoyants et doux
Je regrette de ne pas être avec les nicks.



Evacuation des blessés.

8 septembre 1915

Emile Mouchet est fait prisonnier

Strasbourg, Stuttgart, Ulm

« Nous travaillons au dessèchement d' un terrain.
Nous faisons des fossés et bétons le tout
jusqu' au 22 octobre (1916)... »

Honneur

Opprobre

Nerveux

Terrible

Echec

Serrer le poing dans la poche serrer le poing dans la poche
La pluie cesse nous mangeons
un peu de soupe et du
pain et ensuite nous quittons
la ville sous bonne escorte
en route nous rencontrons
pas mal de troupe et je
vous réponds que j' en avais
gros sur le cœur j' aurais
préféré la mort que cette
honte enfin il se serre le
poing dans la poche et c'est
tout nous arrivons à 18 h.
à Rothau la population
est triste car c'est en Alsace
Serrer le poing dans la poche serrer le poing dans la poche

Mon champ de bataille

"Bom", "Pan", "Aaahhh"

Voilà les bruits que j'entendais
chaque matin. Ma vision elle aussi
était horrible. C'était mon gâchis.
C'est maintenant que la troupe allemande
m'a fait prisonnier, j'ai accompli les
lourdes tâches et subi d'affreuses
pensées. Je me faisais assez bien
traiter pour un demi café et quelques
fois du fromage. C'était un festin de
Roc!



Quelques élèves récitant un poème lors de la cérémonie du centenaire de l'armistice de 1918.

Félicitations à tous les enfants de CM de la classe d'Elise, qui ont obtenu la troisième place du concours des petits artistes de la mémoire, récompense reçue fin juin de la main d'un représentant de la préfecture de Savoie pour ce magnifique travail.

ACCA ARITH

La chasse sur la commune d'Arith est devenue plus que nécessaire pour cause :



Au dernier comptage de nuit qui s'est déroulé sur plusieurs communes (Noyer, Saint François, Arith...), il y a eu aux alentours de 140 cervidés, ce qui laisse à penser qu'il y a une surpopulation. De nombreux dégâts ont été signalés (arrachements de clôture, champs broutés, détérioration de culture par les sangliers...) Bien entendu Arith étant en zone d'hivernage pour ces animaux, la nécessité de réaliser le plan de chasse cervidés (15 mâles, 32 femelles dont 14 en réserve) est indispensable pour réduire l'accroissement de cette espèce.

**Pour ce faire les dates d'ouvertures générales sont :
du 08/09/2019 à 7h00 jusqu' au 19/01/2020
jeudis, samedis, dimanche et jours fériés.**

Trois battues espacées de quinze jours chacune seront organisées au minimum selon les résultats obtenus. Les dates de battues seront affichées sur le panneau de la mairie. La première aura lieu le 19/10/2019.



Le jour des battues, des panneaux indicateurs seront mis en place à l'entrée de chaque secteur concerné, pour que vous, amis promeneurs, cueilleurs, n'ayez rien à craindre pendant cette matinée. Durant ces journées de battue, la chasse sera fermée sur l'AICA sauf pour la bécasse sur la commune de Lescheraines.



Le secteur d'ARITH est devenu un lieu de loisirs et de détente très prisé pour beaucoup de touristes et de sportifs. Pour cela il est impératif de cohabiter en bonne entente pour partager la nature ensemble. Ayez les bons réflexes, portez des vêtements de couleur claire ou vive pour être bien identifiés des chasseurs, car la sécurité et le bon déroulement de la saison de chasse sont mes priorités numéro 1.

FUSINATO Sylvain
Président de l'ACCA d'ARITH

Association AUX CYCLAMENS DES BAUGES

Le traditionnel repas bourguignon organisé par l'association des aînés ruraux d'ARITH et LESCHERAINES " AUX CYCLAMENS DES BAUGES", le 14 Avril 2019, a connu un vif succès. De nombreuses personnes venues pour la plupart des clubs alentours ont appréciées le repas préparé par nos soins : Merci à toutes ces personnes. Nous remercions également la municipalité d'ARITH qui a mis gracieusement la salle des Fêtes à notre disposition, ainsi que les personnes du Comité des Fêtes pour l'aide apportée tout au long de la journée.

La tombola qui a suivi le repas a été également un moment d'animation joyeuse à la découverte des lots gagnés par les participants.

Bonne humeur et convivialité en un mot un bon moment partagé.

Vous êtes intéressés par notre association, vous pouvez nous rejoindre à La Salle de la Madeleine à LESCHERAINES. Nous sommes ouverts tous les mardi après-midi.

La présidente de "AUX CYCLAMENS DES BAUGES"
Colette CHALAMEL.



L'équipe de bénévoles et tous les convives

SAFRAN : Association des parents d'élèves ARITH, SAINT-FRANCOIS, LE NOYER

L'année scolaire s'achève. Il est temps pour les écoliers de ranger leur cartable et pour l'Association de Parents d'Elèves SAFRAN du RPI Saint François de Salles – Arith – Le Noyer de faire le bilan des actions menées tout au long de l'année.

Vous avez certainement eu la visite de vos « petits voisins » pour la tombola de Noël, le repas créole ou encore pour les bouquets de muguet du 1^{er} Mai. Nous vous remercions de l'accueil que vous leur avez réservé à chaque fois et pour votre participation.

Nous remercions également la mairie d'Arith qui nous a gentiment prêté la salle des fêtes pour la soirée créole ; mais aussi Florence Cochet et les enseignantes pour les magnifiques décorations qu'elles ont confectionnées avec les enfants pour l'occasion.



Grâce à vous tous, l'APE a pu participer financièrement, comme chaque année, à l'organisation de sorties sportives (ski de fond, piscine...) mais aussi culturelles (spectacles musicaux...). Cette année elle a aussi permis aux élèves de grande section, de CP et de CE1 de partir en classe de mer. Six jours de découverte, 6 jours pour apprendre autrement sous le soleil des Issambres.

Les enfants ont la chance d'avoir des maîtresses impliquées et motivées pour organiser toutes ces activités : nous sommes heureux de pouvoir les soutenir. Et plus que tout, nous sommes heureux de voir nos enfants grandir et s'épanouir dans une si jolie école.



Bel été à tous

L'APE SAFRAN

Association des Branlots d'ARITH



Encore une belle fête du pain 2019 réussie sous un merveilleux soleil et une première canicule de l'année !

Cette année, l'association des Branlots d'Arith proposait un repas moules frites ! Les moules sont arrivées en direct de l'île de Noirmoutier en Vendée, grand remerciement à nos amis vendéens David et Barthé qui ont fait la livraison express! Nous avons délivré plus de repas que l'an passé, alors merci aux fidèles et merci aux explorateurs ! Rendez-vous l'année prochaine, premier dimanche de juin 2020 qui sera le 7 !

Et puis pour finir, un grand merci aux bénévoles pour l'avant-pendant-après, aux jeunes qui ont rejoint l'association, à Michèle pour la sublime décoration chaque année, aux musiciens nos amis qui font de ce repas un moment très agréable à passer, au comité des fêtes d'Arith pour le prêt du matériel, à Gaël Jacob de nous prêter son temps et à la mairie pour son autorisation de fermeture de la route afin que la fête se déroule en toute liberté et sécurité !

Et merci à Julie, Flo, Jeanne, Marie, Jojo, Bouboule sans qui vous n'auriez pas de bons pains et de bonnes pâtisseries et Coco et Lisa qui quittent la boulangerie après un CAP. Bonne continuation à eux deux !



Les Branlots d'ARITH

Association Saint Laurent

Pas de Benoîte en 2019 ...

Ces dernières années l'association Saint-Laurent a pu organiser sur le site de La Benoîte (un alpage d'Arith) une messe dans la clairière historique et un repas montagnard qui, bon an mal an, attirent entre 120 et 150 personnes.

Les participants apprécient, en général, la qualité des lieux et du repas. L'organisation de la « cuisine », l'installation des tables, de la buvette nécessitent la participation de nombreuses bonnes volontés et de leur matériel. Et puis, une fois là-haut, il faut avoir pensé à tout du groupe électrogène à la trousse de secours...

Mais cette année 2019 nous ne pourrons pas bénéficier de la salle des fêtes en cas de mauvais temps : elle sera en travaux. L'Association, qui a organisé un repas (choucroute) cet hiver offrira **Le dimanche 21 juillet à l'issue de la messe (à 10h)** un verre de l'amitié et proposera à la vente des pâtisseries « maison » dont le produit ira aux travaux de l'église.

L'organisation de ces manifestations a, bien sûr, pour objet de faire se rencontrer les habitants de la commune, mais aussi de dégager un peu de bénéfice pour la restauration de l'église. Certes le legs Meynier a permis d'importants travaux : toiture, chauffage, vitraux. Mais le budget pour l'électricité et les peintures intérieures n'est pas bouclé, et il faudrait restaurer le mobilier : statues, tableaux, et aussi l'autel du transept droit qui penche beaucoup.

La mission de l'association Saint-Laurent pour la restauration de l'église d'Arith n'est pas terminée et elle a toujours besoin de votre soutien.



Repas à la Benoîte juillet 2018

L'association Saint Laurent



Arith en fête

Le Comité des fêtes vient encore de vivre une belle année grâce aux idées des uns et des autres et leur mobilisation mais aussi grâce à votre participation aux différentes manifestations organisées. Toute l'équipe de bénévoles ne compte ni de son temps ni de son énergie pour vous proposer des animations de qualité qui ont fait la réputation de notre association et la plus belle récompense est sans nul doute la joie et le bonheur apportés. C'est le meilleur encouragement !!



La mise en place ... après l'effort, le réconfort !!

Fête du village

Les animations



Jaja à l'honneur
aux remerciements des
bénévoles !!





Buvette restaurant pour satisfaire au mieux les spectateurs du rallye des Bauges !!



Jambon au foin....solidarité pour Eliott !!



Fête de Noël magique....pour les « croés » arithois !!



Ca touille ... pour la rando-fondue !!



**Au goûter printanier
Sortons les bons numéros du loto ..pour le plaisir de nos séniors !!**

Vous aimez la vie associative , vous avez des idées d'animations, quelques heures à nous consacrer, rejoignez l'équipe du Comité des fêtes d'Arith pour que notre beau village continue à être dynamique et convivial . Nous serons heureux de vous accueillir !!

Le Président
Jean-Claude Morand

« Le bénévolat , c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps »



12 & 13 Octobre 2019

34^{ème} Rallye Régional & 5^{ème} VHC

des BAUGES

Samedi 12 Octobre :

Lescheraines – Arith : 14H48
 Jarsy - Doucy : 15H31
 Lescheraines – Arith : 15H59

Dimanche 13 Octobre :

Lescheraines – Arith : 8H48
 Allon le Vieux – Le Châtelard : 9H16
 Lescheraines – Arith : 13H14
 Allon le Vieux – Le Châtelard : 13H42



Yves & Evie BASSOT

www.sportautobauges.com

Manifestations à venir en 2019

Fête du village	dimanche 4 août	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Rallye des bauges	samedi 12 et dimanche 13 octobre	Sport Auto-Bauges	ARITH
Jambon au foin	dimanche 17 novembre	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Boudin à la chaudière	dimanche 2 décembre	Les Branlots d'ARITH	Parking boulangerie
Fête de Noël	dimanche 15 décembre	Comité des fêtes	Salle des fêtes



ARTISANATS ET SERVICES

• BERGER Michel
Faux plafond, isolation...
tel : 06.72.96.07.40
www.berger-agencement.com
ent.berger@laposte.net

• FRANC Mathieu
Exploitation forestière
tel : 06.79.83.51.33

• RENAU-CERE Anne
Poterie
tel: 04.79.63.85.00

• Martin Yves
Travaux couvertures, Habillage
Zinguerie
Multi services-terrasses et bardage
tel : 0601.19.72.46

• CLERT Didier
Paysagiste
tel : 06.18.09.35.44

CAR LOVE
Garage Flo multimarques
Bouchigny
Tel: 04.79.53.19.51

• COCHET Christophe
Placo, isolation...
tel: 06.22.19.08.98
Entreprise.cochet@orange.fr

• BEBERT Karine
Praticienne en thérapies
Energétiques, REIKI
Tel : 06.59.38.73.20
karine.bebert@orange.fr

• DAVAT Christian
Davatrans, terrassements...
tel : 06.11.01.31.45
davatrans@aol.fr

• MORAND Michel
Serrurerie, métallerie, ferronnerie
tel: 04.79.63.34.53

• THOMASSET Lucien
Travaux et aménagements divers
tel: 06.88.72.57.02
tomblanche@sfr.fr

• La colo des wouafs
Gardiennage animaux
tel: 06.03.19.94.75

Cours de yoga
<https://www.fluide-yoga.com/>
info@fluide-yoga.com
tel :06 01 93 26 87

RICK TP
Entreprise de terrassements
www.rick-tp.fr
tel :04 79 63 35 70

HALDOR ELEC'
Electricité générale
Particuliers, professionnels
06.48.24.98.23
haldorelect@gmail.com

calcEre
Géoéducation,
géopatrimoines, géotourisme
Pierre Renau
tel :04 79 63 85 00
<http://www.calcere.fr/>

K's Photography
Photographe
<https://www.ksphotography.fr/>
ks_photography@hotmail.com

Géraldine Hoareau -
Un pas vers soi-Réflexologie
unpasverssoi.reflexo@gmail.com
www.unpasverssoireflexo.wixsite.com
07 82 96 12 84

Se loger, Se nourrir

• Boulangerie « Chez Bouboule »
LHEUREUX Pierre
Boulangerie, pâtisserie, épicerie
Pains cuits au feu de bois
tel : 04.57.34.59.05

• Refuge du Creux de Lachat
73340 ARITH
tel : 06 23 36 65 75
Contacts : Laurent Lamotte /
Antoine Puzenat

• Le plat gourmand
www.restaurant-leplatgourmand.fr
tel : 04.79.63.60.53

• U'Bercail
Clert Liliane et Alphonse
Bourchigny Bas 73340 ARITH
Mob. 33(0)6 15 51 00 03
Tel. : 33(0)4 79 63 80 26

Les chalets de la source
Bourchigny haut
Gite73.wixsite.com/les-chaletsdelasource

• La grange à Touène
Michel Yoccoz
73340 ARITH
Tel. : 33(0)4 79 54 88 42
Mob. : 06 21 81 59 56

• Trahand Cécile
"Le Cyclamen"
73340 ARITH
Tel. : 33(0)4 79 61 51 76
Mob. : 06 23 39 15 16

• La Bellevue
Yoccoz Nicole
Montagny 73340 ARITH
Tel: 04 79 35 95 61
Mob : 06 03 80 21 13

• Gîte le Fruitière d'Arith
Gérard et Sophie
Bourchigny Haut
tel : 04.79.63.83.01
contact@fruitieredarith.com

• Michel Bermond
Chef-Lieu 73340 ARITH
Tel. : 33(0)4 79 25 83 10
Mob. : 06 84 31 54 68

Gîte 2 personnes
Pierre et Anne
Montagny
Tel : 06.13.99.41.91

Les Esseroliettes
Chambres d'hôtes
Montagny
06.62.57.02.48
Lesesseroliettes.com